A lire sur *Lundi Matin* :

On s’en souvient, le 22 mai 2018 alors qu’une manifestation du service public se termine à Paris, le lycée Arago est occupé par des lycéens et des grévistes afin de tenir une assemblée générale contre le dispositif Parcoursup. Immédiatement la police intervient dans l’établissement pour interpeler et placer en garde à vue 102 occupants dont 40 mineurs.

Parqués pendant des heures dans des bus de la police, puis dans les cellules de différents commissariats parisiens, fouillés des dizaines de fois, empêchés de boire ou d’aller aux toilettes, les conditions de leur privation de liberté, —qui a duré jusqu’à 79 heures pour certains—, sont alors largement dénoncées et critiquées [1]

Nous apprenons aujourd’hui par leurs avocats que certains des lycéens interpelés ce jour-là seraient désormais fichés « s » pour atteinte à la sûreté de l’État. Rappelons que ces fiches théoriquement secrètes sont émises à la discrétion de la Direction Générale de la Sécurité Intérieure.

La suite ici :
https://lundi.am/Occupation-du-lycee-Arago-les-eleves-fiches-pour-atteinte-a-la-surete-de-l-Etat